

confiance dans les programmes du gouvernement. On n'a seulement qu'à surveiller le cours de nos obligations pour se rendre compte que sur le marché, le gouvernement ne jouit pas de la confiance des acheteurs.

Le député de St. Paul's a fait une belle dissertation sur les causes et les effets de l'inflation. Bien sûr le marché des obligations se protège contre cette inflation. A ce propos, on constate que l'indice du coût de la vie a été changé, l'indice 100 étant maintenant celui de 1961. Les données qui se trouvaient dans mon courrier de ce matin sont vraiment intéressantes. L'indice du coût de la vie atteint aujourd'hui 122, ce qui correspond à l'indice 160 en 1949. Pour ceux que cela intéresse, le coût de la vie pour le Canadien moyen a augmenté de .27 p. 100 le mois dernier. Il a augmenté de près de 4 unités depuis janvier 1968.

Cela ne peut durer. Il faut que le gouvernement montre la voie en réduisant ses dépenses, au lieu d'augmenter son budget des dépenses de 900 millions de dollars. Le ministre prétend que ce ne sera pas plus de 900 millions, mais je ne le crois pas. Je crois que ce sera plus. Il n'a pas modifié le programme d'enseignement post-secondaire ni le programme d'assurance-hospitalisation. Il veut maintenant commencer l'assurance-soins médicaux. Il blâme les deux premiers programmes de l'augmentation des frais. L'expérience acquise devrait indiquer les mesures à prendre.

Je croyais que les discours prononcés dernièrement par le gouverneur de la Banque du Canada constituaient autant de soufflets à l'intention de ses chefs au gouvernement, pour leur faire comprendre que leurs programmes de dépenses sont tout à fait insensés car ils ne tiennent pas compte des réalités. Les provinces doivent assumer une part de la responsabilité. L'impulsion vient des municipalités, des provinces ou du gouvernement fédéral. Les devises d'autres pays ont été dévaluées par suite de l'inflation. Peu importe que l'inflation soit lente, rampante ou galopante. D'une part, on encourage les gens à assumer leurs responsabilités, à faire des économies et des placements. D'autre part, le gouvernement demande la permission de rogner ces économies en établissant la Société de développement du Canada.

● (5.30 p.m.)

Comme bien d'autres députés désirent prendre la parole, je m'en tiendrai à ces

observations. Je suis heureux d'avoir eu l'occasion de traiter de la motion. Je la recommande à tous les députés du gouvernement. Puisse-t-elle être adoptée!

**M. E. B. Osler (Winnipeg-Sud-Centre):** Monsieur l'Orateur, j'ignore si je dois rire ou pleurer du fait que le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) laisse entendre qu'il s'agit ici d'une motion de défiance, ce dont il semble se réjouir. Cela prouve combien il est difficile de convaincre certains députés que les critiques constructives peuvent venir des députés du côté du gouvernement aussi bien que de ceux de l'autre côté sans que cela signifie pour autant que le gouvernement est chancelant ou à la veille de tomber.

Lorsque j'ai eu l'honneur de me faire élire à la Chambre pour y représenter les gens de Winnipeg-Sud-Centre, je m'attendais d'user de l'intelligence que le bon Dieu m'a donnée. J'ignore s'il faut mettre son intelligence de côté quand on devient membre d'un autre parti. Mais je n'ai rien vu de semblable dans notre parti. Au contraire, j'ai dû me démener comme un diable dans l'eau bénite pour suivre les échanges intellectuels qui s'y déroulent.

Je félicite le député de St. Paul's (M. Wahn) d'avoir soulevé la question. A mon avis, c'est très utile et cela ne constitue pas une critique des politiques du gouvernement. Presque tous les gouvernements du monde occidental ont ces problèmes. Personne n'a encore fourni de réponse doctrinaire définitive qui puisse servir de principe directeur. Nous avons essayé diverses méthodes, dont l'une est de réduire nos dépenses. A titre d'exemple, nous avons supprimé le programme des travaux d'hiver qui ne répondait plus à l'objectif initial. On nous a reproché de l'avoir supprimé. Pourtant, si nous ne l'avions pas fait, on nous reprocherait d'avoir gardé un programme inutile.

Il se trouve un député du parti conservateur à la Chambre au moment où nous discutons d'une question que son parti trouve importante.

**L'hon. M. Dinsdale:** Le député me permettrait-il une question?

**M. Osler:** Pas maintenant. J'aimerais d'abord terminer mes observations.

Le gouvernement partage avec tous les gouvernements civilisés du monde les mêmes buts généraux: le plein emploi, la croissance économique, la stabilité des prix, l'équilibre du